

**Zeitschrift:** Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

**Herausgeber:** Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

**Band:** 99 (2001)

**Heft:** 8

**Artikel:** Territoire rural : enjeux et instruments : synthèse du séminaire à l'EPFL

**Autor:** Durussel, Raymond / Prélaz-Droux, Roland

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-235810>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Territoire rural: enjeux et instruments

### Synthèse du séminaire à l'EPFL

Le 27 mars dernier à l'EPFL, le séminaire «Territoire rural: enjeux et instruments» a réuni près de 180 acteurs de l'«environnement naturel et construit», majoritairement des architectes et des ingénieurs du génie rural et géomètres. Organisé sous l'égide de l'Institut d'Aménagement des Terres et des Eaux (IATE), cette manifestation était placée sous le patronage des associations professionnelles concernées: IGSO, SIA, FSU, ASEP et FSAP.

La journée a permis de faire un vaste tour d'horizon des problématiques liées au territoire rural. Ce dernier, soumis à des transformations rapides et profondes, est l'objet de toutes les convoitises, car il est relativement bon marché, étendu et peu construit, et majoritairement exploité par une agriculture en restructuration.

L'exposé des enjeux a montré la forte tension que subit ce territoire: les acteurs présents sont des concurrents acharnés et désireux de s'approprier la gestion de cet espace pour la réalisation de leurs objectifs. La principale contribution des *aménagistes* reste la création de la zone agricole il y a une cinquantaine d'années et la séparation stricte entre les zones qui peuvent être construites et celles qui ne le peuvent pas. Ils constatent toutefois aujourd'hui l'implacable érosion du patrimoine rural sous la pression des villes dont l'extension par tache d'huile ou par mitage est continue depuis des décennies, mais ils tardent à définir une conception d'avenir pour le territoire rural. Les *agriculteurs*, s'ils connaissent des difficultés importantes, restent un lobby actif et offensif, exigeant à la fois la gestion exclusive du sol et la liberté de développer des activités annexes hors de l'agriculture classique comme le tourisme rural, la vente directe, les cultures hors sol, etc. Ils revendiquent d'autre part que les paiements directs soient reconnus non pas comme une aide à l'activité agricole, mais comme une juste rémunération des prestations d'utilité publique de l'agriculture (protection des sols et des eaux, conservation des milieux naturels, entretien du paysage). Or, ces prestations d'utilité publique sont souvent remises en cause par les *protecteurs du paysage et de la nature* qui estiment que l'agriculture privilégie encore trop souvent le rendement à la qualité et ne s'engage que trop timidement vers une exploitation plus durable de l'espace rural. Ils exigent ainsi toujours plus de surfaces de compensation écologique, notamment pour la restauration des couloirs à faune qui ont fortement souffert de la forte parcellisation de l'aire rurale. Et, si les *forestiers* avaient pu se profiler, ils auraient certainement plaidé pour le maintien de leurs prérogatives exclusives sur l'aire forestière, même si celle-ci représente une part essentielle et indissociable du territoire rural, et, qui plus est, en constante progression grâce à la protection accordée par une loi contraignante dont les fondements

remontent au début du siècle passé. Constat, donc, de l'importance et de la complexité des enjeux, mais aussi d'un manque de cohérence et d'une concurrence flagrante entre les acteurs qui se disputent l'aire rurale.

Au niveau des *instruments*, le constat est tout aussi clair: les approches sectorielles sont dépassées, la participation des populations locales est indispensable, le recours aux systèmes d'informations, regroupant les données les plus diverses et couplés à des modèles performants, est indispensable. Le *milieu académique* doit relever un défi passionnant: utiliser des technologies de pointe et des modèles sophistiqués pour améliorer la connaissance et la compréhension des phénomènes et des processus, ainsi que pour favoriser l'émergence de solutions négociées avec les différents acteurs sociaux. La visualisation du paysage est là d'un apport essentiel pour une meilleure prise de conscience, aussi bien par la population que par les professionnels, des conséquences de certains modes de développement sur l'évolution des paysages et de notre cadre de vie. Le projet AGICE a démontré quant à lui qu'une modélisation adéquate du paysage ouvre des champs d'analyse prometteurs, notamment pour la génération de variantes d'aménagement et une meilleure évaluation de la pertinence et de l'efficacité des mesures prises ou encore en discussion. Ces deux exemples démontrent que, pour être réellement performante, la discipline de l'aménagement doit réussir non seulement à intégrer des éléments en provenance des sciences humaines au sein des sciences classiques de l'ingénieur, mais qu'elle doit également intégrer dans une même démarche des chercheurs de pointe et des acteurs sociaux.

Les *conceptions d'évolution du paysage* (CEP) se doivent d'être promues, surtout dans les régions à fort enjeu, comme en frange des zones construites par exemple. Outil complémentaire et non contraignant, elles offrent un espace de rencontre et de discussion qui peut favoriser la négociation entre les acteurs de l'ai-

re rurale, ainsi que l'émergence de solutions originales. Toutefois, leurs liens avec les démarches traditionnelles en aménagement du territoire ou en améliorations foncières restent encore à éclaircir, mais la nécessité de ces liaisons pour assurer la mise en œuvre des CEP semble bien établie. Se pose également la question de la délimitation du périmètre d'étude pertinent: les communes sont souvent trop petites pour appréhender les processus paysagers et gérer les territoires ruraux, alors que les régions ne font pas partie à part entière de l'organisation du territoire suisse. Or, d'une manière générale, les limites administratives ne correspondent que rarement aux entités paysagères ou à des unités pertinentes de gestion du territoire rural. De ce fait, les frontières cantonales ne constituent pas non plus une base fiable de délimitation des périmètres d'étude, surtout lorsqu'elles partagent des régions comme la Broye ou le Chablais, et l'échelon fédéral ne convient manifestement pas à de telles opérations. La réalisation des CEP, qui se fera sur une base volontaire, sera ainsi très intéressante à suivre dans un contexte de mise en question de l'organisation du territoire helvétique, car elle s'accompagnera certainement de l'émergence de regroupements territoriaux originaux et peut-être parfois inattendus.

Si les *plans directeurs* ont eu relativement peu d'influence sur l'évolution et le grignotage de l'aire rurale, leur importance est apparue prépondérante dans les zones «grises» que sont les zones intermédiaires que l'exploitant agricole considère comme des terres inconstruites, alors que le promoteur y voit une réserve de terrains à bâtir. Seul un plan directeur bien conçu permet alors de dire qu'elle a été l'intention de l'autorité planificatrice. La deuxième génération de plans directeurs cantonaux, aujourd'hui encore en gestation, veut fournir des instruments innovants pour l'aménagement du territoire rural et du paysage. C'est ainsi que les observatoires devraient permettre de mieux suivre l'évolution des territoires et les effets des politiques conduites. La détermination de critères généraux pour la localisation des zones agricoles diversifiées nécessitera également une approche plus nuancée (plus réaliste?) de la zone agricole trop souvent considérée comme une entité unique et homogène car correspondant au territoire non construit. Le paysage prend ainsi une place importante dans les réflexions accompagnant la révision des plans directeurs. Le conservatisme laisse place à des approches plus progressistes et dynamiques: le paysage est vu comme un atout et non une contrainte, il s'appréhende de façon globale et systémique avec un poids

important mis sur les relations entre les éléments – notamment celles qui lient le monde rural au monde urbain. Le paysage est l'affaire de tous et produire des paysages de qualité exige une prise en charge collective au sein de processus participatifs. Dans le contexte de la réalisation de telles démarches, la *mise en commun des données* sur le territoire apparaît d'une nécessité première, avec en arrière plan la question de la gratuité de toutes les données ayant un caractère public et ayant été financées par la collectivité.

Les *exemples* de mise en œuvre qui ont été présentés confirmer le constat des aménageurs: les *petites unités rurales* hors des grands réseaux et qui connaissent une perte de substance économique, ont moins de difficultés à gérer leur patrimoine, les conflits d'intérêts étant moins importants: la construction de nouveaux terrains est peu sollicitée vu les bâtiments libérés par l'exode vers les villes, la pression sur les milieux naturels est quelque peu relâchée avec l'avance de la forêt et l'abandon de l'exploitation agricole des zones difficiles ou peu rentables; bref il est plus aisé de coordonner une activité humaine décroissante avec des exigences de réhabilitation. Dans les zones

en *développement* par contre, la lutte est pour l'instant totalement déséquilibrée: l'aire rurale est grignotée de toute part et des paysages de style post industriel, empreinte visible de notre société «éclatée», se créent qu'on le veuille ou non, accentuant la fragmentation des espaces et les pressions sur les milieux naturels, produisant de nouveaux paysages. La question du «paysage souhaitable» se pose d'ailleurs en des termes sans ambiguïtés vis-à-vis de souvenirs ou de modèles d'un «bon vieux temps» qui n'a jamais existé. Les paysages ont toujours évolué et l'intervention humaine, prise globalement, n'est pas une action cohérente, réfléchie et voulue. Le paysage est le résultat dynamique et non maîtrisé d'un jeu d'acteurs. En ce sens, le paysage a toujours été en marche vers de nouvelles images, vers de nouveaux modèles et ce qui caractérise notre époque n'est pas cette évolution en soi, mais plutôt sa rapidité et son ampleur. Aménager le paysage, c'est donc anticiper. Mais c'est aussi, et tous les exemples l'ont bien montré, animer un processus participatif. La *participation locale* peut prendre différentes formes: dans certains cas, c'est l'ensemble d'une commune qui a changé sa manière de se comporter et

de se gérer. Dans d'autres, c'est l'intervention «coup de poing» des services concernés qui a fait réagir les acteurs locaux qui se sont finalement pris en charge.

Deux enseignements majeurs peuvent être tirés. D'une part, *la formation des ingénieurs et des architectes* doit mieux intégrer ces nouvelles compétences nécessaires à l'aménagement. D'autre part, le sentiment d'appartenance qui fonde un processus participatif ne s'arrêtant pas aux frontières communales, *l'émergence politique de régions* géographiquement délimitées doit, au niveau des décisions d'aménagement, absolument voir le jour, comme le cas du Chablais l'illustre clairement.

Tenir compte des intérêts contradictoires des acteurs, sans tomber dans un bucolisme passéiste, une renaturation forcenée, un «agro business ethno» ou une urbanisation cynique, mais en les intégrant dans un projet d'ensemble, porteur d'identité, tel est le défi colossal que doivent relever les divers acteurs qui interviennent dans l'aire rurale.

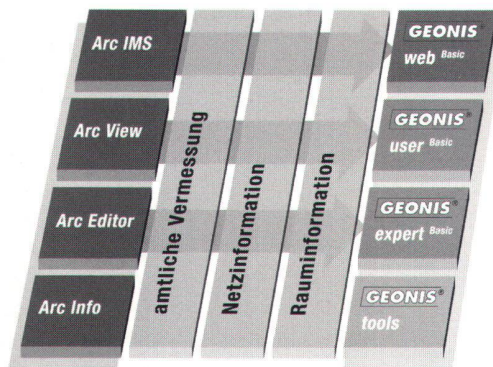
Raymond Durussel, président IGSO  
Roland Prélaz-Droux, MER, IATE-EPFL



**GEOCOM**  
INFORMATIK AG

## GIS von morgen schon heute

**GEONIS für ArcGIS als Ergänzung zu den bestehenden GIS-Lösungen für MicroStation / GeoMedia**



- **GEONIS web** die GIS-Abfragestation für die Schweizer Gemeinde im Internet und Intranet.
- **GEONIS user** die GIS-Abfragestation für die Schweizer Gemeinde.
- **GEONIS expert** das flexible Netzinformationssystem für die Datenerfassung.
- **GEONIS tools** z.B. Interlis Studio, Plot Studio

**Fachspezifische Lösungen für die amtliche Vermessung, Netzinformation und Rauminformation**

Software-Entwicklungen • Geographische Informationssysteme • Hardware/Software/Netzwerke • Beratung/Vorortschulung/Support  
Bernstrasse 21 • 3400 Burgdorf • Telefon 034 428 30 30 • Fax 034 428 30 32 • e-mail: Info@geocom.ch • <http://www.geocom.ch>